JANVIER 2022

Newsletter - Alsace

L'édito

Alors même que nous avons appris en décembre le rachat de la chaîne de télévision régionale Alsace 20 par Altice Média (qui a pour objectif d'ajouter cette chaîne à son offre de stations régionales en tant que BFM Alsace), la direction de France Télévisions n'a pas trouvé mieux que d'imposer les JT mutualisés aux grandes régions en ce début d'année…

Alors que toutes les télévisions ont parlé de Strasbourg le mercredi 19 janvier avec la venue du Président de la République pour prendre la présidence de l'Union Européenne, France 3 Alsace n'existe plus, elle est devenue France 3 Grand Est…
Nous n'existons plus, au grand dam aussi de nos téléspectateurs !
Les organisations syndicales, par leur saisine du 12 janvier, ont heureusement mis le holà à cette situation.
Force Ouvrière continuera d'être à vos côtés en 2022, vous pouvez compter sur nous.

À toutes les personnes que je n'ai pas encore pu croiser (en vrai), je tiens à vous souhaiter, de tout cœur, une excellente année 2022, que vos projets personnels et professionnels se réalisent…



Points traités lors de l'Instance de Proximité du mois de janvier 2022

Les journaux Grand Est – Plan de continuité d'activités (PCA)

Suite à la communication du 29 décembre 2021, annonçant les journaux mutualisés Grand Est de la rentrée 2022, vos élus ont mis ce point à l'ordre du jour pour pouvoir échanger en local sur ce sujet. Pour rappel, c'est un choix de la direction au plus haut niveau de France Télévisions qui a été pris de façon unilatérale, sans aucun dialogue avec les organisations syndicales.
Des salariés sous le choc et des téléspectateurs qui ne comprennent plus rien, qu'on a privés de leur information de proximité.
Vos représentants du personnel de l'antenne Alsace font encore une fois l'amer constat que Paris prend ses décisions de façon incohérente. Dire que c'est pour préserver la santé des salariés alors que les activités tournent normalement dans le reste des autres entités, ça pose questions non ?
Où veut en venir la direction de FTV derrière ce choix ? La saisine déposée par l'ensemble des organisations syndicales a permis d'alléger un peu le PCA (Plan de Continuité d'Activité) et de retrouver nos JT par antenne dès ce lundi 24 janvier.



FO s'en félicite, néanmoins, nous demandons que les risques professionnels soient évalués au plus près du terrain (donc par antenne) et que les directions régionales, en concertation avec les représentants du personnel, puissent prendre les décisions adéquates !

JANVIER 2022

Newsletter - Alsace

Au CSE Réseau de janvier, **FO** a demandé au président Philippe Martinetti, de bien vouloir travailler un plan B qui permettrait de conserver le maximum d'activités tout en préservant la santé de tous, lorsque nous sommes confrontés à ce genre de problèmes face à un pic épidémique. Il nous a répondu qu'il était favorable à cette idée.

Stéphanie Lafuente, nous précise qu'elle fait au mieux pour que la planification soit la mieux répartie entre journalistes. Comme cela a déjà été expliqué, la disponibilité permet à l'employeur de faire appel dès qu'une personne tombe malade.

Précisons que la disponibilité pour les journalistes et les techniciens n'engendre aucune perte ni pour l'acquisition des RTT, ni des tickets restaurant.



L'arrivée des autotests est une bonne chose, de nombreux salariés nous en avait fait la demande et nous l'avions relayée auprès de la direction. FO remercie la direction de le proposer. Attention, le communiqué indique qu'il est nécessaire d'avoir un test négatif pour revenir travailler, ce qui n'est pas le cas. Prenons par exemple le cas d'un salarié vacciné : positif à la Covid, il peut faire un test au 5ème jour. Si ce test est négatif tout va bien, mais si ce n'est pas le cas il continue à s'isoler jusqu'au 7ème jour et peut reprendre le travail (pas besoin de test) dès le 8ème jour.

Le Télétravail : comme vous avez pu le constater, le nombre de jours en télétravail obligatoire évolue régulièrement ! Ce que FO peut vous rappeler, c'est qu'en fonction de votre situation il est possible d'être sur site si vous en ressentez le besoin. Parlez-en à votre manager ou n'hésitez pas à nous contacter si besoin. Attention à l'isolement, et à la surcharge de travail. Faites régulièrement des pauses et n'oubliez pas de vous déconnecter !

Si vous avez des questions concernant le télétravail, n'hésitez pas à revenir vers nous !



syndicatfo.groupe@francetv.fr

Bilan 2021 du service des assistantes sociales Responsage (intervention de Malika Blancard et Marie Suzel Inze)

Pour rappel, ce service intervient sur toutes les problématiques sociales, familiales et administratives qu'un salarié peut rencontrer (logement, budget, départ à la retraite, proche aidant etc…).

Les salariés de notre antenne ne font pas ou peu appel à ce service. Par méconnaissance de celui-ci ? Avant, l'assistante sociale était sur site de façon régulière, elle traitait nombreux dossiers. Force est de constater qu'en Alsace on préfère les (vrais) contacts.

Les demandes concernent principalement la thématique autour de la santé au travail et l'accompagnement de proches aidants. Sur FTV, les thématiques concernent le logement, le budget, et les aidants.

JANVIER 2022

Newsletter - Alsace



Comment ça marche ?

A compter du 2 septembre, **tous les salariés de France Télévisions pourront contacter les assistants sociaux :**

- directement par téléphone au **0800 94 12 21 du lundi au samedi de 9h à 18h heure de Paris.**
- ou par internet **via un espace bénéficiaire dédié** en laissant un message et leurs horaires pour être recontactés.

Le collaborateur est accompagné par un assistant référent. Il peut rappeler son assistant référent autant de fois qu'il le souhaite pour avoir des précisions ou poser de nouvelles questions.

Tous les échanges sont confidentiels, et sans limite de temps.

Si l'assistant référent n'est pas là ou occupé, le salarié a le choix : soit d'attendre qu'il soit disponible ou bien qu'un autre assistant prenne le relais.

Sous 1h à 3 jours ouvrés maximum, le collaborateur reçoit une réponse écrite, avec toutes les informations pratiques, (+ des conseils et astuces, des documents utiles etc.). Le collaborateur peut consulter ses documents sur son espace bénéficiaire personnel.

Les élus reformulent la demande pour que l'assistante sociale puisse se présenter dans nos locaux dès que possible.

Les prises de contact se font toujours par téléphone ou internet.

Bilan 2021 du psychologue du travail JLO (en présence de Jean-Baptiste Dequevauviller)



En 2021, le psychologue du travail a mené de nombreux entretiens avec plusieurs salariés, (présentiel et visio). Il y a eu plus d'entretiens en 2021 qu'en 2020. Evidemment (et heureusement) nous ne saurons rien de la teneur de ces échanges.

L'exigence du travail, c'est-à-dire la qualité, la complexité du travail, l'équilibre vie pro/vie privée est une des préoccupations majeures. L'impact de l'effet covid se fait ressentir. Les relations au travail (entre collègues ou avec sa hiérarchie) sont un sujet de consultation.

La thématique sur les changements organisationnels est en évolution, en lien avec la Covid.

La thématique sur la vision de l'avenir n'a pas évolué entre 2020 et 2021. Ce qui signifie que malgré le contexte, les salariés ne sont pas moins ou plus inquiets qu'auparavant.

La direction a fait appel à la présence de Mr Dequevauviller lors des ateliers du DUER. Il a pu apporter toute ses compétences et connaissances concernant l'aspect RPS (Risques Psychos Sociaux).

Suite à un appel d'offres sur la présence des psychologues au sein de FTV, c'est la société ACCA Conseils qui a remporté le marché et a pris le relais depuis le 17 janvier. Cela implique malheureusement que Jean-Baptiste Dequevauviller sera remplacé par une autre personne.

Commentaire FO : Dur dur de se séparer d'une personne compétente, bienveillante comme Jean-Baptiste. Il a fait l'unanimité tant auprès des salariés, que des représentants du personnel mais aussi auprès de la direction. Un grand merci pour tout son travail auprès de l'antenne Alsace depuis 2018.

Nouvelle écoute dédiée des psychologues du travail de la société ACCA : Cliquer ICI

Formation UTS monteurs

Lors des entretiens individuels, deux monteurs ont émis le souhait de suivre la formation UTS (Unité de Tournage Smartphone) pour étendre leur connaissance sur le sujet. Ces demandes ont été acceptés par le manager.

JANVIER 2022

Newsletter - Alsace



Poste Chargé(e) de gestion administrative : 4 candidatures externes, plus celle de Margot Dole, en cdd depuis octobre 2021.

Poste scripte : suite aux formations dispensées en ce moment à l'université Linois, une 4ème publication a été faite. Les candidats avaient jusqu'au 4 janvier pour postuler. Aucune candidature.

BDES (Base de Données Economiques et Sociales)

En décembre, les représentants du personnel ont informé la direction qu'ils n'avaient pas accès à la BDES. Le problème n'est pas résolu à ce jour. Grâce au service RH, deux d'entre nous ont pu être contactées par les personnes qui gèrent cet espace. Affaire à suivre…



S'ils vous en restent des tickets restaurants 2021, pensez à les utiliser d'ici le 31 janvier ou demander à les échanger contre des TR 2022 !

La prochaine instance de proximité se tiendra le 9 février 2022.
N'hésitez pas à nous faire remonter des points que vous souhaiteriez aborder.